



17ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 1698 | De M. Franck Allisio (Rassemblement National - Bouches-du-Rhône) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Économie, finances et industrie | | Ministère attributaire > Économie, finances et industrie |
| Rubrique >industrie | Tête d'analyse >Situation alarmante du secteur des équipementiers automobile | Analyse > Situation alarmante du secteur des équipementiers automobile. |
| Question publiée au JO le : 05/11/2024 | | |

Texte de la question

M. Franck Allisio alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation alarmante du secteur des équipementiers automobiles. En effet, ce secteur qui compte aujourd'hui 57 000 salariés pourrait perdre la moitié de ses emplois dans les cinq prochaines années. Depuis 2004, le volume de production des véhicules a baissé dans le pays de 60 %, entraînant mécaniquement un affaiblissement des équipementiers automobiles. En outre, ce secteur repose encore pour 40 % de ses effectifs sur la mécanique des véhicules thermiques et sont donc condamnés à la disparition du fait des objectifs imposés par l'Union européenne d'arrêt de la production de ces véhicules en 2035. Face à la disparition programmée de tout un pan pourtant essentiel de l'industrie française, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de préserver ce secteur et ces emplois, face notamment aux objectifs européens irréalistes qui conduisent l'industrie automobile vers un affaiblissement dramatique.